Document generated on 05/25/2025 6:03 a.m.

Études internationales

BRAILLARD, Philippe et DEMANT, Alain, *EURÊKA et l'Europe technologique*. Bruxelles, Établissement Emile Bruylant, Coll. « Axes Savoir », 1991, 179 p.

Jorge Niosi

Volume 23, Number 2, 1992

URI: https://id.erudit.org/iderudit/703032ar
DOI: https://doi.org/10.7202/703032ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Niosi, J. (1992). Review of [BRAILLARD, Philippe et DEMANT, Alain, *EURÊKA et l'Europe technologique*. Bruxelles, Établissement Emile Bruylant, Coll. « Axes Savoir », 1991, 179 p.] *Études internationales*, *23*(2), 484–486. https://doi.org/10.7202/703032ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

aurait aimé savoir à quel point, dans ce pays, l'Union soviétique est perçue comme une menace à la sécurité et le rôle du Parti communiste et du mouvement pacifique européen à cet égard. En conclusion, ce livre présente un intérêt historique certain, mais pourrait être amélioré avec l'utilisation d'une approche thématique qui permettrait de révéler l'importance de facteurs relevant de l'opinion publique tels que les mouvements pacifiques des années 1980.

Leszek BUSZYNSKI

The Australian National University, Canberra

EUROPE

BRAILLARD, Philippe et DEMANT, Alain. *EUREKA et l'Europe technologique*. Bruxelles, Établissement Émile Bruylant, Coll. «Axes Savoir», 1991, 179 p.

Depuis le début des années 1980, le mouvement de coopération technologique entre industries, et entre celles-ci et les institutions publiques de recherche, ne cesse de s'amplifier autant en Europe qu'en Amérique du Nord et dans le Sud-Est asiatique. Depuis 1984, en particulier, la Communauté économique européenne a mis en œuvre une série de programmes de coopération internationale destinés à renforcer la position de l'Europe dans la compétition mondiale des industries de haute technologie. Ces programmes sont, entre autres, ESPRIT, RACE, BRITE, JESSI, JOULE, etc. À côté de ces programmes communautaires, EUREKA occupe une place toute particulière, car il ne s'agit pas d'un programme de la CEE, mais d'un programme pan-européen, où participent des pays qui ne sont pas membres de la Communauté, dont l'Autriche, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède, la Suisse et la Turquie. En outre, à la différence des autres programmes, des entreprises non européennes sont admises, dont plusieurs du Canada, des États-Unis, de l'(ex) URSS, de la Yougoslavie, et de la Hongrie. Le fait que cet ouvrage analyse le seul programme de cooopération technologique de l'Europe ouvert à des entreprises non européennes ajoute de l'intérêt pour le lecteur canadien.

Le livre commence (au chapitre 1) par analyser la coopération scientifique et technologique européenne à partir des balbutiements au XIXe siècle jusqu'aux premières organisations intergouvernementales des années 1950 et 1960, dont le CERN (originalement Conseil européen pour la recherche nucléaire, créé en 1952), la CEBM (Conférence européenne de biologie moléculaire, de 1969) et l'ESA (European Space Agency, formée en 1975). Aussi, il souligne le rôle des structures non gouvernementales et des structures communautaires proprement dites.

L'ouvrage retrace ensuite (chapitre II) la genèse et le développement d'EUREKA à partir de l'initiative française d'avril 1985, et les sept conférences qui se sont succédé depuis, et qui ont accepté de nouveaux pays membres, et annoncé le lancement de centaines de projets internationaux en Europe dans les industries de haute technologie sous l'égide du programme. Le rôle déclencheur du programme d'Initiative de

défense stratégique (IDS) des États-Unis est mentionné sans que les auteurs le considèrent déterminant dans l'émergence d'EUREKA.

Le chapitre III retrace les structures d'EUREKA avec ses principaux organes : le Conseil des ministres des pays membres (et de la CEE), le Groupe de haut niveau, composé de hauts fonctionnaires, les coordinateurs nationaux, et le secrétariat d'EUREKA, établi à Bruxelles, dont les fonctions sont la collecte et la diffusion de l'information sur les projets en cours, et sur les partenaires potentiels, et le support aux réunions d'EUREKA. Le chapitre explique également le cheminement des projets (des unités de base qui doivent être basées dans deux pays différents ou plus, et qui cherchent à coopérer, qu'elles soient des entreprises privées ou d'États, des universités ou des laboratoires publics) vers les coordinateurs nationaux en quête de fonds d'appoint, vers le secrétariat d'EUREKA ensuite, qui veille à leur circulation et annonce le démarrage. Ces caractéristiques d'EUREKA en font un programme unique à plusieurs égards : l'initiative vient ici de la base, et non des fonctionnaires du programme, les fonds publics d'appoint viennent des pays d'origine des partenaires et non du secrétariat, enfin la bureaucratie est minimale. En somme, EUREKA est avant tout un programme de promotion *via* la diffusion d'information, plutôt que *via* les incitations financières du programme comme tel.

En ce sens, il est étonnant de constater combien les entreprises, et les instituts européens de recherche ont répondu à l'appel (chapitre IV). Après cinq ans de fonctionnement, 369 projets ont été lancés, d'une valeur de 7,6 milliards d'Écus, avec 1 273 entreprises et 548 instituts de recherche impliqués, dont 252 universités.

Le chapitre V souligne la forte concurrence technologique entre les États-Unis, le Japon et la CEE, et la faiblesse relative de l'Europe occidentale dans les industries dites de haute technologie, comme l'électronique, les nouveaux matériaux, la biotechnologie, l'aérospatiale, les lasers, etc. Devant l'avance américaine dans beaucoup de domaines et le rattrapage inéluctable du Japon, l'Europe se devait d'adopter des politiques destinées à rester dans le peloton de tête. D'où l'opportunité d'EUREKA.

La comparaison entre l'IDS américaine et EUREKA se poursuit au chapitre VI. Pour résumer, l'IDS a des buts prioritairement militaires et se propose d'en retirer des retombées civiles ; EUREKA est un programme civil et compte bien retirer quelques avantages du côté de l'industrie militaire.

La comparaison entre EUREKA et les programmes communautaires auparavant mentionnés (chapitre VII) insiste sur le fait que le premier est un programme axé sur le développement plus que sur la recherche préconcurrentielle, souligne la souplesse et l'origine «de la base» des initiatives chez EUREKA. Le chapitre présente EUREKA comme un heureux complément, plutôt que comme un concurrent aux autres programmes.

La conclusion dresse un bilan des forces d'EUREKA (légèreté, souplesse, etc.) et de ses faiblesses (risques de redoublement des efforts, de dispersion et d'abandon de projets importants faute d'appuis suffisants).

L'ouvrage est complété par des annexes reproduisant des documents-clés de l'histoire d'EUREKA.

Le bilan d'ensemble est largement positif: le livre est bien documenté, clair, précis, très instructif et bien équilibré. Ceux qui cherchent de la théorie sur la raison de la multiplication des alliances technologiques d'entreprises, ne l'y trouveront pas, mais ce n'est pas là l'objectif du livre. Peut-être que le livre exagère l'importance de l'IDS dans la politique technologique et scientifique des États-Unis (alors qu'au fait ce projet n'a jamais représenté plus de 2 % des 70 milliards de dollars que le gouvernement américain consacre chaque année à la promotion de la science et de la technologie). Peut-être que les auteurs surestiment la force relative des États-Unis dans les industries de haute technologie. Mais tels n'étaient pas les objectifs de leur livre, et il s'agit de détails dans un ouvrage fort bien présenté et structuré.

Jorge NIOSI

Sciences administratives
Université du Québec à Montréal

CLAVERIE, Bruno. *La gestion des consortiums européens*. Paris, Presses Universitaires de France, 1991, 230 p.

Dans cet ouvrage, Bruno Claverie tente de démontrer que les consortiums européens sont en fait des entités organisationnelles hautement compétitives aux niveaux industriel et technologique. Il soutient qu'une telle situation n'a pu être atteinte que grâce à une gestion rigoureuse et originale de la conception modulaire qui demeure assez particulière ou spécifique aux consortiums étudiés. C'est en effet cette particularité qui distingue les consortiums européens des autres accords internationaux de coopération (joint venture), puisqu'ils ont su développer et utiliser avec beaucoup de succès de nouvelles méthodes de gestion à long terme de la recherche et développement (R-D), ainsi que de la fabrication d'une vaste gamme de produits par un grand nombre de manufacturiers différents. Les deux principaux cas utilisés par l'auteur pour illustrer cette «logistique consortiale européenne», soit Airbus et Ariane, deux exemples vraiment spectaculaires et on ne peut plus probants d'alliances réussies, lui permettent d'affirmer avec autorité que les consortiums européens sont réellement parvenus à se positionner d'une façon très stratégique sur l'échiquier international.

L'analyse de la compétitivité des consortiums européens *via* les nouvelles méthodes de gestion repose, tout au long des chapitres, sur une vaste et solide recherche portant sur la composition (l'analyse consistant surtout en la décomposition) des structures, de l'organisation industrielle, de la spécialisation, de la logistique, des différents types de financement et de l'évolution des consortiums. Cet ouvrage examine donc les diverses composantes structurelles des principaux consortiums, comme les caractéristiques et le rôle du maître d'œuvre, ainsi que la dynamique qui les anime. Dans son étude des structures des consortiums, l'auteur se penche également sur la question de la protec-